LA REUNION

NOTE DE CONJONCTURE RÉGIONALE

de l'Opco des Entreprises de Proximité

N°2 / Avril 2022

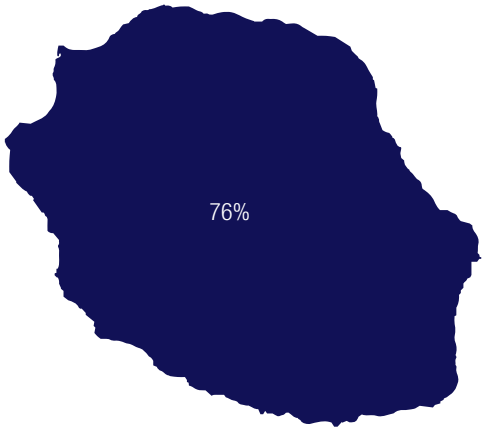
UNE VOLONTÉ D'INVESTISSEMENT DANS LA FORMATION MALGRÉ LA CRISE

Malgré la cinquième vague épidémique et la diffusion du variant Omicron ainsi qu'un contexte international tendu, qui a perturbé l'organisation du travail par un absentéisme accru, l'activité des entreprises progresse globalement... *(suite page suivante)*

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

76% des entreprises ont l'intention de **former leurs salariés** dans les **12 mois**
(Base 298 REFLEx – 1er trimestre 2022)

Taux d'intention de formation
(Base 298 REFLEx – 1er trimestre 2022)



Taux d'intention de formation par secteur
(Base 298 REFLEx – 1er trimestre 2022)

	Situation actuelle	2021
Artisanat alimentaire	40 %	49 %
Professions libérales	77 %	60%
Services de proximité	80 %	62 %

Sur le 1er trimestre le taux d'intention de formation (76 %) repart à la hausse (+29 %) par rapport au dernier trimestre 2021 (47%).

Un total de 396 dossiers sur les plans de développement de compétences (PDC) ont été engagés sur ce début d'année 2022, contre 211 sur la fin d'année 2021.

Les formations spécifiques aux techniques métiers demeurent une priorité pour les entreprises de l'économie de proximité.

A titre d'exemple, Le secteur de l'immobilier prévoit une hausse des demandes de formations pour 2022, en raison de la loi ALUR qui impose une formation continue obligatoire des agents immobiliers, acteurs incontournables de ce secteur.

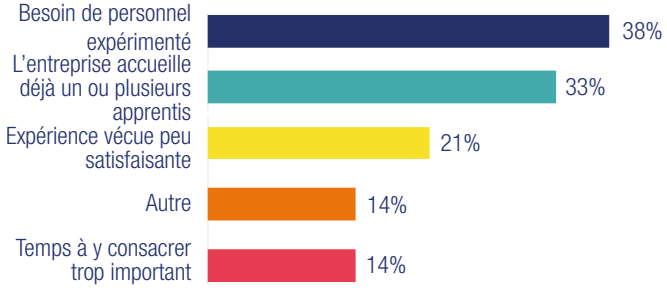
ALTERNANCE

L'**alternance** plébiscitée par **68 % des entreprises** qui envisagent de **recruter**
(base 298 REFLEx – 1er trimestre 2022)

Au 1er trimestre 2022, les entreprises réunionnaises envisagent encore de recruter fortement sur l'alternance. Elles sont très mobilisées sur ce dispositif car 33% d'entre elles ont déjà accueilli un alternant au sein de leur structure.

Cela démontre la mobilisation du tissu économique réunionnais sur ce dispositif. Même si les effets des aides à l'embauche du plan de relance sont indéniables, avec un recul record du taux de chômage des jeunes, ce dispositif est aujourd'hui clairement identifié par nos entreprises de proximité.

Les freins au recrutement en alternance
(base 298 REFLEx – 1er trimestre 2022)



OPCO EP
Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité

UNE VOLONTÉ D'INVESTISSEMENT DANS LA FORMATION MALGRÉ LA CRISE

Malgré la cinquième vague épidémique et la diffusion du variant Omicron ainsi qu'un contexte international tendu, qui a perturbé l'organisation du travail par un absentéisme accru, l'activité des entreprises progresse globalement sur le premier trimestre 2022 et les intentions de formation repartent à la hausse.

La situation économique sur ce 1er trimestre 2022 fait apparaître un dynamisme conservé sur ce 1er trimestre, mais les entreprises, interrogées lors des 298 enquêtes Reflex administrées par notre réseau de proximité, font part de leur inquiétude concernant l'inflation généralisée qui commence à toucher durement notre territoire.

Ce 1er trimestre a cependant permis aux entreprises réunionnaises de commencer à envisager pour 76% d'entre elles de former leurs salariés mais aussi de préparer les prochains recrutements notamment en alternance.

Cette période est mise à profit pour préparer leur campagne de recrutement habituelle au 2ème et 3ème trimestre. C'est ainsi que le réseau de proximité est mobilisé pour accompagner les entreprises et les CFA sur l'adéquation entre les besoins de nos entreprises et l'offre de formation.

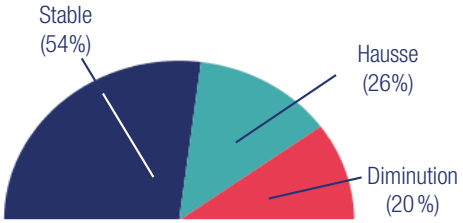
Nous avons d'ores et déjà, des secteurs où les intentions d'embauches sont nombreuses comme les ESAP, que nous accompagnons au quotidien notamment avec notre partenaire Pôle Emploi sur les Préparations opérationnelles à l'Emploi (POEC), dont les sorties de dispositif coïncideront avec les pics d'embauches prévues notamment en alternance.

Au premier trimestre 2022, 80% des chefs d'entreprise de l'économie de proximité déclarent un chiffre d'affaires stable ou en hausse.

En moyenne sur les 3 secteurs de la proximité (artisanat, professions libérales et services de proximité) 32,6% des répondants prévoient une hausse de leur chiffre d'affaires sur le second trimestre 2022, c'est le meilleur taux de projection d'évolution de l'activité depuis janvier 2021.

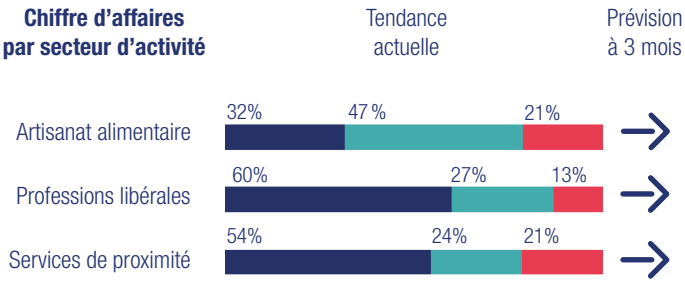
Cependant, en fin d'échéance, les entreprises nous ont fait part de leurs craintes concernant les impacts liés à l'inflation générale des prix, qui auront des répercutions sur leur activité.

L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES

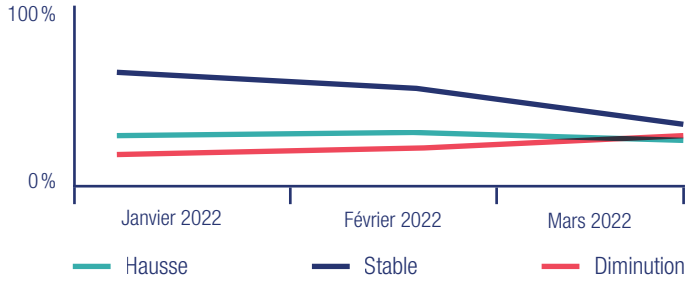


Situation du chiffre d'affaires
(Base 298 REFLEx – 1er trimestre 2022)

Chiffre d'affaires par secteur d'activité



Évolution du chiffre d'affaires
Au cours du premier trimestre 2022



OPCO EP
Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité

EMPLOI

32 % des entreprises envisagent de recruter dans les **6 mois**

(Base 298 REFLEx – 1er trimestre 2022)

Sur le 1er trimestre 2022, selon notre enquête REFLEx, un total de 205 postes seraient à pourvoir au sein des entreprises interrogées.

Le secteur des entreprises de services à la personne (ESAP) arrive largement en tête avec 81 postes à pourvoir, dont 46 postes pour le métier d'auxiliaire de vie auprès d'enfants et 15 postes pour celui d'auxiliaire de vie auprès de personnes âgées.

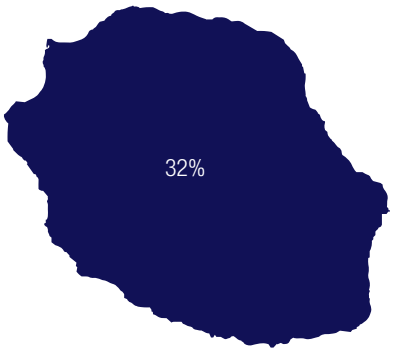
42% des chefs d'entreprise ayant l'intention de recruter signalent des difficultés de recrutement. Parmi les raisons, les chefs d'entreprise évoquent l'attractivité des métiers et les conditions de travail (port de charges, transports, travail de nuit, travail le week-end..).

Sur l'ensemble des chefs d'entreprise interrogés, 68% indiquent un possible recours aux contrats en alternance pour répondre à leurs besoins de recrutement.

A noter que 34% prévoient des embauches sur des contrats de droit commun en CDD (de plus de 6 mois) et CDI.

Taux d'intention de recrutement

(Base 298 REFLEx – 1er trimestre 2022)



ZOOM SUR : DISPOSITIF FNE-FORMATION

Un dispositif plébiscité par les entreprises en difficulté ou en reprise d'activité

Dans le cadre du plan de relance, le FNE-Formation (Fonds national pour l'Emploi) a été renforcé afin de répondre aux besoins des entreprises, et ce jusqu'au 31 décembre 2022.

Cette aide financière des services de l'État permet la mise en place de parcours de formation des salariés afin d'investir dans leurs compétences.

Dans un contexte de préservation des compétences de nos TPME, les services de proximité de l'Opco EP se sont efforcés d'accompagner les entreprises dans ce dispositif.

Depuis son lancement en 2021, 307 entreprises réunionnaises ont bénéficié du dispositif, dont 43 sur le premier trimestre 2022.

En ce début d'année 2022, le dispositif est principalement mobilisé par les entreprises de services et les commerces de proximité, notamment les services à la personne, la boulangerie et l'immobilier.

Branches	Nombre de dossiers	Nombre de stagiaires uniques	Somme des heures de formation
Boulangerie, pâtisserie	19	58	2345
Coiffure	2	1	64
Dentiste	2	2	45
Détail de l'habillement et des articles textiles	16	22	1197
Entreprises des services à la personne	37	130	7852
Esthétique, cosmétique et parfumerie	3	14	392
Immobilier	16	17	439
Imprimerie de labeur et industries graphiques	3	15	896
Industries de la sérigraphie et impression numérique	1	3	72
Installation sans fabrication, yc entretien, rép., dép. de mt frigorifique	5	19	427
Interpro	39	108	3607,5
Laboratoires médicaux	1	6	252
Maintenance, distrib. Loc. mt agric, TP	3	10	637
Négoce et prestations de services médi-co-techniques	7	27	1029
Pâtisserie	1	3	567
Personnel prestataires de services du secteur tertiaire	5	9	427,5
Promotion immobilière	1	1	24
Total général	**161**	**445**	**20273**

OPCO EP
Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité

L'OPCO DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ

402 000 entreprises

3 M salariés

95 implantations

1 100 collaborateurs

À la Réunion

9 782 entreprises

104 392 salariés

2 implantations

53 branches professionnelles & l'interprofession

IDCC 0184	Imprimerie de labeur et Industries Graphiques
IDCC 0240	Personnel des Greffes des tribunaux de commerce
IDCC 0454	Remontées mécaniques et domaines skiables
IDCC 0614	Industries de la sérigraphie et des procédés d'impression numérique connexes
IDCC 0733	Détaillants en chaussures
IDCC 0759	Pompes funèbres
IDCC 0843	Boulangerie-pâtisserie (entreprises artisanales)
IDCC 0915	Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales
IDCC 0953	Charcuterie de détail
IDCC 0959	Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
IDCC 0992	Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers
IDCC 0993	Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire
IDCC 1000 IDCC 1850	Personnel des cabinets d'avocats Avocats salariés
IDCC 1043	Gardiens, concierges et employés d'immeubles
IDCC 1147	Personnel des cabinets médicaux
IDCC 1267	Pâtisserie
IDCC 1286	Confiserie, chocolaterie, biscuiterie (détaillants et détaillants-fabricants)
IDCC 1404	Maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes (SDLM)
IDCC 1408	Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
IDCC 1412	Installation sans fabrication, entretien, réparation, dépannage de matériel aéraulique, thermique, frigorifique et connexes
IDCC 1483	Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
IDCC 1499	Miroiterie, transformation et négoce du verre
IDCC 1504	Poissonnerie
IDCC 1512	Promotion Immobilière
IDCC 1527	Immobilier
IDCC 1589	Mareyeurs-expéditeurs
IDCC 1605	Entreprises de désinfection, désinsectisation et dératisation
IDCC 1611	Entreprises de logistique de communication écrite directe
IDCC 1619	Cabinets dentaires
IDCC 1621	Répartition pharmaceutique
IDCC 1875 IDCC 2564	Vétérinaires : personnel salarié des cabinets et cliniques vétérinaires Vétérinaires praticiens salariés
IDCC 1921	Personnel des huissiers de justice
IDCC 1951	Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile
IDCC 1978	Fleuristes, vente et services des animaux familiers
IDCC 1982	Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
IDCC 1996	Pharmacie d'officine
IDCC 2098	Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
IDCC 2205	Notariat
IDCC 2219	Taxis
IDCC 2272	Assainissement et maintenance industrielle
IDCC 2329	Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation et personnel salarié - non avocat
IDCC 2332	Entreprises d'architecture
IDCC 2596	Coiffure et professions connexes
IDCC 2697	Personnel des structures associatives cynégétiques (chasse)
IDCC 2706	Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
IDCC 2785	Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
IDCC 2978	Personnel salarié des agences de recherches privées
IDCC 3013	Librairie
IDCC 3032	Esthétique, cosmétique et enseignement technique et professionnel liés aux métiers
IDCC 3127	Entreprises privées de services à la personne
IDCC 3239	Secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile

Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective.

MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés sont issus de l'exploitation de **298 enquêtes REFLEx** administrées auprès des entreprises adhérentes à Opco EP du 1er janvier au 31 mars 2022.

Le REFLEx est l'acronyme de **Repérage Flash Emploi**. C'est un questionnaire administré auprès des entreprises du champ d'Opco Ep, dans le cadre d'une visite ou d'un contact téléphonique, qui vise à collecter des informations déclaratives auprès des entreprises : activité, besoins en recrutement, besoins en formation.

OPCO EP
Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité

© OPCO EP • opcoep.fr